



Facture d'eau

Par Mimi75

Bjr,

Mon bailleur me facture des sommes qui ne correspondent pas à mon compteur malgré que j'ai trouvé où viens le problème : une inversion entre ma voisine et moi en pavillon.

Son compteur n'est pas équipé de relève à distance et personne ne vient relever les index! Le mien est équipé de relève à distance.

Le responsable ne voit rien savoir pour lui c'est la télétransmission qui est hs.

On va dire qu'il a raison, la société qui vient vérifier si la relève fonctionne, comment je peux vérifier qu'il ne touche pas au compteur car la 1^{ère} fois qu'il est venu j'ai refusé le changement de compteur qui n'était pas prévu et qui est ma seule preuve car le technicien ne comptait pas me laisser de document avec index de fin de cet ancien compteur mais me l'a envoyé plus tard. La seule chose qu'il m'a proposée c'est de signer sur leur machine, un écran donc j'ai refusé.

Et là je ne sais pas comment on change la télétransmission la tête émettrice du compteur sans toucher au chiffre!

Mes quittances présentent de faux index qu'il ne modifie pas sur mes quittances depuis 2017. J'espère que c'est pas trop tard?! C'est 3 ans non! La limite pour réclamer la modification des montants erronés sur mes quittances ?!

Que dois-je faire svp?

Ça fait des années que ça dure, courant 2017 j'ai prouvé l'erreur et encore l'année dernière le problème se pose à nouveau.

J'vais envoyer un courrier pour régulariser mes quittances depuis 2017.

Cdt.

Mimi

Par janus2

Bonjour,

Si vous êtes en maison individuelle, pourquoi n'avez-vous pas l'abonnement à votre nom ?

Par Mimi75

C'est une maison individuelle mais je suis locataire chez un bailleur. Je ne sais pas si je peux?

Car c'est un lot de 2 pavillons mon voisin à droite à les 2 étages avec son propre compteur chez lui et mon pavillon a été divisé en 2 lots de 2 entrées et 2 locataires.

J'ai mon propre compteur avec relève à distance sans index sur mes quittances ma voisine en dessous a un compteur sans relève à distance avec sur ses quittances mes index sachant que personne n'est jamais venu pour faire des relevés de son compteur qu'elle n'a également jamais communiqué au bailleur et un compteur des 3 locataires.

L'erreur vient de là, le responsable ne voit rien savoir et prétend que c'est un dysfonctionnement de la relève à distance qui est hs alors que mon compteur fonctionne à ce jour.

La société qui gère les compteurs de mon bailleur a sa demande est venu et a voulu changer complètement mon compteur sans me prévenir au préalable et sans me laisser de document des index de fin avant son départ juste une signature sur leur machine avec un stylo!

Je l'ai refusé le changement et là il compte repasser par je pense changer la relève à distance mais vu que je m'y connais pas.

Vont-ils toucher/enlever le compteur entier pour enlever la relève? Ou pas besoin de démonter le compteur pour enlever cette tête émettrice ?!

Depuis des années que ça dure en 2017 il s'est avéré que les sommes réclamées erronées ont été reconnues fausses mais pas annulées sur mes quittances depuis juin 2017 sans compter que le problème se pose à nouveau, je reçois d'autres factures!

J'ai préparé un courrier Avec AR avant de faire appel à la médiation départementale de conciliation.

Merci pour vos réponses en espérant que c'est pas trop tard de demander l'annulation des montants erronés de 2017

Merci pour votre aide